

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la sàrl dissoute:
KishCo S. à r.l. en liquidation, Lausanne
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraor-
dinaire
3.

Date de la décision: 26.11.2003
4.

Echéance de préavis des créances: **05.01.2004**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Aldar Kish, rue
Saint-Laurent 14, 1003 Lausanne
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers
de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer
leurs prétentions.
7.

Remarques: Conformément aux articles 745 al. 3 et 823
CO, la société se réserve le droit de procéder à une réparti-
tion anticipée des actifs.

Serge Yersin, Docteur en Droit - Notaire
1002 Lausanne

(02010016)